



# RÈGLEMENT DU TOURNOI DE FOOTBALL DU 5 JUILLET 2024

Stade Antoine Baptiste

## LES JOUEURS

- Article 1** Chaque équipe sera composée de 7 joueurs et 3 remplaçants, équipés de crampons moulés.  
**Les crampons alu sont strictement interdits.**
- Article 2** Dès le début du tournoi, les responsables de chaque équipe sont tenus de remettre à la table de contrôle la liste des joueurs participant au tournoi qui devra rester inchangée durant toute la durée de la compétition, sachant que tout joueur inscrit ayant été absent à une ou plusieurs rencontres reste qualifié pour participer aux autres matches.
- Article 3** Ne seront admis sur le terrain que les joueurs, les remplaçants et 1 dirigeant par équipe.

## LES REGLES DU JEU

- Article 4** **Les tacles sont interdits** et entraînent un coup franc direct.
- Article 5** Pas de hors-jeu - Les coups francs sont tous directs avec un mur à 6 mètres - Les touches sont effectuées à la main - Les passes au gardien (autres que la tête ou involontaires) seront jouées au pied par celui-ci - Les buts directs sur dégagement du gardien ne sont pas valables.
- Article 6** Le changement de joueur peut avoir lieu à n'importe quel arrêt de jeu, le joueur remplacé pouvant revenir en jeu.

## LES FAUTES ET INCORRECTIONS

- Article 7** L'indiscipline est sanctionnée par l'arbitre qui dispose des sanctions réglementaires habituelles.
- Article 8** Tout incident pourra entraîner l'élimination de l'équipe qui a provoqué celui-ci ou des 2 équipes si cela est nécessaire.
- Article 9** Le bureau organisateur fait office de commission de discipline et est chargé de faire appliquer le présent règlement afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.
- Article 10** L'inscription de chaque équipe au tournoi a valeur d'acceptation du règlement.
- Article 11** Tous les cas non prévus au règlement seront jugés par le bureau organisateur.

## LA PARTIE

**Article 12** Les équipes seront réparties dans des poules qualificatives, selon le nombre d'entreprises inscrites :

- 8 participants ..... 2 poules de 4 équipes ;
- 10 participants ..... 2 poules de 5 équipes ;
- 12 participants ..... 4 poules de 3 équipes.

**Article 13** Lors des matches de poules, l'attribution de points se fera selon le principe suivant :

- Victoire ..... 4 points ;
- Nul ..... 2 points ;
- Défaite ..... 1 point.

**Article 14** En cas d'égalité à l'issue des matches de poules, les équipes seront départagées comme suit :

- a) la meilleure différence de buts, sur l'ensemble des matches de poules,
- b) la meilleure attaque, sur l'ensemble des matches de poules.

Dans le cas où les deux critères ci-dessus ne suffisent pas pour départager des équipes à égalité de points à l'issue des matches de poules :

- c) si l'égalité se limite à 2 équipes, c'est le résultat direct du match de poule qui départagera les 2 équipes et, en cas d'égalité lors de ce match de poule, il sera procédé à une série de 3 tirs au but, suivie – si nécessaire - de série(s) de 1 tir au but jusqu'à départage,
- d) si l'égalité concerne plus de 2 équipes, le départage résultera d'un tirage au sort assuré par l'organisation.

**Article 15** Les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> de chaque poule joueront les phases finales qui se dérouleront par élimination directe.

**Article 16** En cas d'égalité lors des matches de phase finale, le vainqueur sera désigné après une série de 3 tirs au but, suivie - si nécessaire - de série(s) de 1 tir au but jusqu'à départage.

**Article 17** Des rencontres supplémentaires pourront être organisées entre équipes non qualifiées en phase de poules et/ou éliminées lors des matches à élimination directe, afin de garantir que chaque équipe dispute au minimum 4 matches.

**Article 18** Les matches auront une durée de 8 ou 10 minutes, selon le nombre d'équipes inscrites et/ou la phase de la compétition. Le tableau de déroulement de la compétition précisera la durée de chaque rencontre. Dans tous les cas, les matches se dérouleront sans pause ni changement de côté.

**Article 19** Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou adapter à tout moment le présent règlement pour le bon déroulement du tournoi.

**Les organisateurs déclinent toutes responsabilités, civile ou pénale, en cas de vol, d'incident ou d'accident pouvant arriver au cours du tournoi.**

Le port de chaussures « stabilisées » est vivement conseillé.

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION  
ET BON TOURNOI DANS LE MEILLEUR ESPRIT SPORTIF**